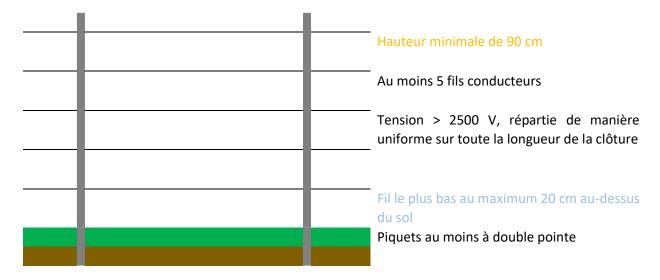


# Annexe 9 : Conditions minimales pour les mesures de prévention

Pour que des mesures préventives contre des attaques de grands prédateurs sur des animaux d'élevage soient subsidiables, des conditions de protection minimales doivent être remplies. Ce document explique les conditions de protection minimales et donne également des recommandations pour optimiser la protection.

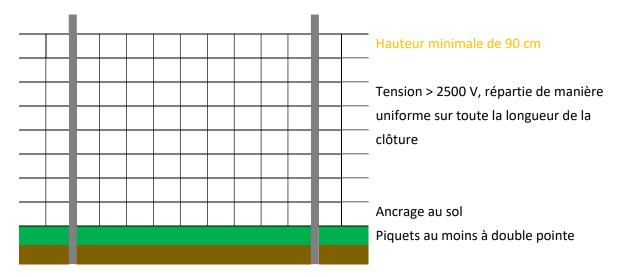
### 1. Clôture électrique à fils conducteurs

Pour les clôtures électriques à fils conducteurs, la hauteur minimale est de 90 cm; néanmoins une hauteur de 110 cm est recommandée. Le nombre minimal de fils conducteurs est de 5. Le fil conducteur le plus bas doit se trouver à une hauteur maximale de 20 cm au-dessus du sol. La tension minimale est de 2500 V; néanmoins 4000 V sont recommandés. Il faut veiller à ce que la tension soit répartie de manière uniforme sur toute la longueur de la clôture. Il est fortement recommandé d'installer un panneau pour avertir les gens au sujet de la clôture électrique.



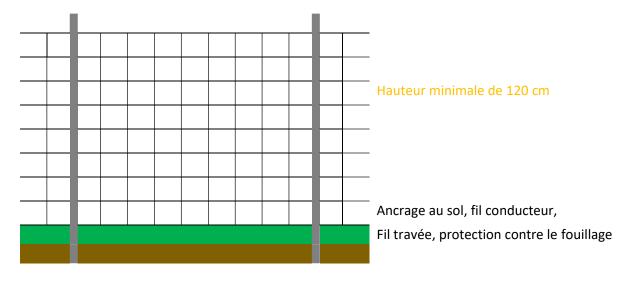
### 2. Clôture électrique à filet

Pour les clôtures électriques à filet, la hauteur minimale est de 90 cm; néanmoins une hauteur de 110 cm est recommandée. Il faut veiller à ce que le filet soit bien tendu sur toute la longueur, et solidement ancré au sol. La tension minimale est de 2500 V; néanmoins 4000 V sont recommandés. Il faut veiller à ce que la tension soit répartie de manière uniforme sur toute la longueur de la clôture. Il est fortement recommandé d'installer un panneau pour avertir les gens au sujet de la clôture électrique.



### 3. Clôture fixe type Ursus

Pour les clôtures fixes, la hauteur minimale est de 120 cm. Elle peut être en treillis métallique ou similaire. Il faut veiller à ce que la clôture soit bien tendue sur toute la longueur, et solidement ancrée au sol. Un fil travée en bas de la clôture respectivement une protection contre le creusement évitent que le loup passe par-dessous de la clôture. 1-2 fils conducteurs proches du sol peuvent augmenter la protection (cf. 1.).



## 4. Chiens de protection

Les chiens utilisés pour la protection des troupeaux doivent avoir suivi et passé avec succès une formation spéciale et l'examen y relatif. Le certificat respectif doit être fourni par l'éleveur.

L'éleveur doit avoir suivi et passé avec succès une formation spéciale relative à la détention et la gestion de chiens de protection de troupeaux. Le certificat respectif doit être fourni par l'éleveur.

Il faut utiliser au moins deux chiens par troupeau. Pour pouvoir utiliser de tels chiens, une clôture électrique à fils conducteurs (cf. 1.) ou à filet (cf. 2.), une clôture fixe (cf. 3.) ou autre clôture certifiée pour la protection contre le loup doit être en place en tant que *conditio sine qua non*.

#### 5. Résumé

Mesure préventive	Conditions minimales requises
Clôture électrique à fils	- au moins 90 cm en hauteur
conducteurs	- au moins 5 fils conducteurs
	- fil conducteur le plus bas au max. 20 cm au-dessus du sol
	- au moins 2500 V de tension, sur toute la longueur
	- piquets au moins à double pointe
Clôture électrique à filet	- au moins 90 cm en hauteur
	- au moins 2500 V de tension, sur toute la longueur
	- ancrage au sol
	- piquets au moins à double pointe
Clôture fixe	- au moins 120 cm en hauteur
	- protection contre le fouillage
Chien de protection	- au moins deux chiens par troupeau
	- Clôture électrique à fils conducteurs (cf. 1.) ou à filet (cf. 2.),
	clôture fixe (cf. 3.), ou autre clôture certifiée pour la protection
	contre le loup
	<ul> <li>Certificat des chiens de protection de troupeau formés</li> </ul>
	- Certificat de détenteur formé à la garde de chiens de protection
	de troupeau